

Définitions

S'entendre sur un **vocabulaire commun** est un préalable nécessaire au travail d'élaboration d'une pédagogie partagée. **Ces définitions sont le fruit d'une concertation régionale.**

Santé

La santé, définie en 1946 par l'OMS, est « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Cette définition affirme la complémentarité des composantes objectives et subjectives de la santé. En cela, elle souligne la complexité de la santé. La santé est une **ressource de la vie quotidienne** et pas seulement une finalité de la vie. Elle se traduit par un **état d'équilibre dynamique**, fruit d'une interaction constante, à la fois entre les différents aspects qui composent l'être humain (biologiques, psychologiques, psychosociologiques, etc.) et entre l'humain et son environnement ou ses « milieux de vie ». La santé permet de **satisfaire ses besoins** et de **réaliser ses projets** notamment en évoluant avec son environnement tout au long de sa vie.

Environnement

L'environnement, d'un point de vue étymologique, signifie « ce qui est autour de soi ». Dans la pratique, c'est le milieu dans lequel vivent les individus et/ou les groupes c'est-à-dire les lieux et conditions de vie. Il recouvre le **contexte physique** dans lequel vit une personne – de l'habitat au lieu de travail en passant par le transport, les espaces récréatifs et de loisirs, les écosystèmes urbains, ruraux et naturels – et les **aspects sociaux, économiques, psychologiques et culturels** d'une population liés à la famille, à l'éducation, au travail, aux médias, etc.

L'humain est donc une composante intégrale de l'environnement : l'environnement est tout ce qui entoure l'humain, sur lequel il agit et qui agit – de manière physique et psychologique – sur lui.

Santé-environnement

Le champ santé-environnement est à la fois **une science et une pratique** qui s'intéresse aux **interactions entre la santé et l'environnement** en termes de ressources, de risques, d'accès, de bienfaits, etc. Il est donc **complexe, multi-thématiques** et repose sur des connaissances en **constante évolution**. Ce champ a une **double finalité** : favoriser la qualité des milieux et des conditions de vie et promouvoir la santé humaine.

L'éducation en santé-environnement

C'est un **processus** par lequel les individus et la collectivité prennent **conscience** de leur environnement, de leur santé et de leurs interactions, acquièrent des **compétences** c'est-à-dire des savoirs, savoir-faire et savoir-être, une capacité de **réflexion** et un **esprit critique** leur donnant l'**envie** et la **capacité d'agir** en citoyens responsables, individuellement et collectivement.

Perspectives

- La pédagogie en santé-environnement s'appuie sur une **analyse permanente**, sous l'angle de la santé et de l'environnement, de la balance entre les **bénéfices retirés** et les **risques encourus** de toute action et tend vers la **recherche du meilleur équilibre** et du **choix éclairé**. Cette approche – qui doit nécessairement prendre en compte les incertitudes – souligne l'importance de la **transdisciplinarité** dans la mise en oeuvre des démarches éducatives. L'espace de décroisement proposé par le R²ESE permet de s'enrichir et d'agir plus efficacement : $1 + 1 = 3$, le tout étant supérieur à la somme des parties.
- Cette charte offre à chacun l'**occasion de se questionner** sur ses connaissances et ses pratiques et par conséquent, sur ses besoins d'échanges, d'accès aux ressources et de formations.
- Rejoindre la dynamique du **R²ESE** ouvre des opportunités dans ce sens : journées d'échanges et de rencontres, formations, mise à disposition de ressources et d'outils de mutualisation (plateforme web, liste de diffusion, référentiel pédagogique,...).

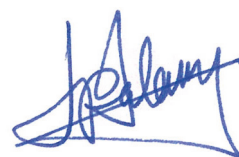
Les premiers signataires...


Docteur Martine Aoustin
Directeur Général
de l'Agence Régionale
de Santé Languedoc-Roussillon


Didier Kruger
Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon


Armande Le Pellec Muller
Recteur de l'Académie
de Montpellier
Chancelier des universités


Philippe Merillon
Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Languedoc-Roussillon


Jean-Paul Salasse
Président du Groupe Régional
Animation Initiation Nature Environnement
Languedoc-Roussillon

Pour rejoindre la dynamique régionale...

et connaître l'ensemble des acteurs signataires de la charte, rendez-vous sur :
<http://www.grainelr.org/reseau-regional-education-sante-environnement>

PRSE2
Languedoc-Roussillon

Charte pour une pédagogie partagée en santé-environnement en Languedoc-Roussillon

Un socle commun
pour se rassembler
et rejoindre
la dynamique
du Réseau Régional
d'Éducation
en Santé-Environnement

Juin 2014

Préambule

La présente charte constitue une **étape contributive au développement d'une pédagogie régionale partagée**. Cette dynamique a vocation à s'enrichir avec l'ensemble des acteurs souhaitant faire progresser l'appropriation, par la population, des enjeux en santé-environnement.

Elle résulte d'un premier travail de **décroisement** et de **croisement des regards** entre acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable et acteurs de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé dans le cadre du réseau régional d'éducation en santé-environnement (R²ESE).

Cette charte est destinée à l'ensemble des « **acteurs éducatifs** » c'est-à-dire toute personne en situation d'informer, de sensibiliser, de former ou d'instruire des publics sur les enjeux de santé-environnement dans l'objectif de donner à chacun les clés de compréhension pour décrypter les informations sur le sujet, choisir ses comportements et agir.



Conception : TerreNourricière - Charte imprimée sur papier PEFC, respectueuse de la santé de l'homme et de l'environnement.

Contexte

Des travaux d'Hippocrate, 400 ans av. J.-C. jusqu'aux théories hygiénistes du 19^{ème} siècle, les références au champ santé-environnement ont toujours jalonné l'histoire. **Préoccupation majeure de santé publique et enjeu écologique capital**, ce champ fait désormais l'objet de nombreuses politiques publiques, tant à l'échelle internationale que nationale (Plans Nationaux Santé Environnement).

Le renforcement de l'information et de la formation en santé-environnement – et plus globalement de **l'éducation en santé-environnement** – et **l'implication des populations** sont identifiés comme des **leviers** d'actions fondamentaux pour accompagner les politiques de prévention. Pour répondre à ces enjeux, l'action 15 du second Plan Régional Santé Environnement Languedoc-Roussillon, déclinaison du deuxième Plan National Santé Environnement, a pour objectifs de « Mettre en place les outils d'une démocratie sanitaire » et de « Développer une pédagogie régionale en santé-environnement ».

L'éducation en santé-environnement (ESE) se situe à la croisée des chemins de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé (EPS). Aussi, pour développer et renforcer l'éducation en santé-environnement, il est nécessaire de se référer aux fondements qui animent ces deux mondes et de s'appuyer sur les acteurs éducatifs qui y oeuvrent au quotidien. Ainsi, le **GRAINE** et l'**IREPS**, respectivement têtes de réseaux régionaux dans ces domaines, ont initié une dynamique innovante de mise en réseau d'acteurs éducatifs agissant dans le champ santé-environnement : le **R²ESE**. Ce réseau est animé par le **GRAINE** et piloté conjointement par l'**ARS**, la **DREAL** et la **DRAAF** avec le soutien du **Conseil Régional** et de l'**Académie de Montpellier**. Il a pour principal objectif de promouvoir et développer une pédagogie régionale en santé-environnement en décloisonnant les deux champs éducatifs concernés et en accompagnant la montée en compétences de tous ces acteurs. Ce projet témoigne de la prise en compte de l'environnement comme déterminant de santé.

Objectifs

Pourquoi une charte ?

Cette charte a pour ambition de servir, sur le **territoire régional**, de **document de référence** à tous les acteurs de l'ESE qui le souhaitent. Ainsi, elle propose des éclairages « partagés » sur des concepts fondamentaux, des valeurs et des références éducatives. Elle doit permettre à chacun non seulement de s'y reconnaître mais aussi d'identifier des personnes qui partagent la même approche éthique et de travailler ensemble. Socle commun, cette charte invite à **se rassembler** et à **rejoindre la dynamique du R²ESE**.

Une culture éducative partagée, du respect des différences au gain de cohérence

Partager doit s'entendre comme **harmoniser** c'est-à-dire « mieux faire ensemble, plus efficacement, de manière plus cohérente tout en conservant ses particularités » et **non uniformiser** c'est-à-dire « faire ensemble à l'identique ». Ainsi, le développement de cette culture éducative partagée se fait dans le respect et la valorisation de l'ensemble des acteurs éducatifs mobilisés et de leurs travaux.

Valeurs et postures

Définitions préalables

Les **valeurs éducatives expriment les références communes d'un champ éducatif donné, d'ordre éthique et philosophique - autrement dit « le sens » et « le pourquoi » qui guident les actions éducatives.**

Les **postures éducatives sont les relations développées entre l'éducateur et le participant.**

Des valeurs éducatives partagées

Les valeurs de l'éducation en santé-environnement, ancrées dans celles de l'EPS¹ et de l'EEDD², affirment l'importance du **respect de la personne et de son intégrité**, en la replaçant dans son **cadre de vie** dont elle ne peut être dissociée.

Il s'agit d'une **éducation à la citoyenneté** qui repose sur la volonté d'émancipation de la personne pour la rendre actrice de son développement. Elle s'appuie sur l'éducation au choix, au vivre ensemble et à la qualité de vie. Elle prône l'écoute, la tolérance et l'esprit critique pour développer la capacité de **participer au débat public** (démocratie sanitaire et environnementale) et d'**agir de façon éclairée**. Il s'agit d'une triple responsabilisation-non culpabilisante-individuelle, collective et intergénérationnelle.

L'éducation en santé-environnement, c'est l'éducation à **tous les âges** et à **tous les moments de la vie**, dans **toutes les situations** formelles et informelles.

Enfin, l'éducation en santé-environnement contribue à la **réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d'environnement** en déployant prioritairement des dispositifs éducatifs en direction des populations les plus vulnérables.

Des postures pédagogiques partagées

Les postures pédagogiques qui découlent de ces valeurs éducatives mettent en jeu une co-construction des savoirs entre acteurs de différents horizons. Elles visent la cohérence entre le discours et l'action. La grande complexité du champ santé-environnement et son évolution constante nécessitent d'expérimenter continuellement de nouvelles pédagogies, de prendre du recul, de se remettre en question et de solliciter les expertises nécessaires. Le **travail collectif** permet de croiser les approches et de créer des synergies pour disposer d'outils d'évaluation, de capitalisation et de diffusion.

L'éducateur en santé-environnement **alterne les postures** pour s'adapter aux participants, objectifs et contextes rencontrés. Selon les méthodes pédagogiques mises en oeuvre, l'éducateur peut être, tour à tour, un expert qui apporte des contenus, un guide qui oriente, un tuteur qui soutient, un accompagnateur qui chemine avec les participants et un catalyseur qui rend les progrès possibles et sait se mettre en retrait tout en restant disponible.

Les démarches pédagogiques menées en santé-environnement visent à se défaire d'une approche exclusivement basée sur les risques -approche qui a montré ses limites en EPS comme en EEDD - et privilégient davantage une **approche positive** de la santé et de l'environnement en valorisant la notion de qualité de vie. Les pédagogies moralisatrices, culpabilisatrices, alarmistes et prosélytes sont généralement contre-productives.

1 - Charte d'Ottawa (1986)
Charte de Bangkok (2005)
Déclaration de Zagreb sur les Villes-santé (2008)

2 - Rapport de la Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement de l'UNESCO (1977)
Agenda pour le XXI^{ème} siècle des Nations Unies (1992)
Texte du Collectif international francophone Planet'ERE (2002)
Circulaire du Ministère de l'Education nationale sur l'Education au Développement Durable n°2011 - 186 (2011)

Repères pédagogiques

Définitions préalables

Les repères pédagogiques regroupent l'ensemble des méthodes, approches et pratiques pédagogiques.

La méthode pédagogique désigne la façon dont l'éducateur organise la transmission des connaissances et des savoir-faire en vue de favoriser l'apprentissage et d'atteindre les objectifs pédagogiques.

L'approche pédagogique est l'angle par lequel la situation pédagogique ou une thématique est abordée.

La pratique pédagogique désigne la manière de faire et les outils utilisés.

Une richesse pédagogique

La **richesse des méthodes et approches pédagogiques** en ESE tient pour partie du croisement et de la capitalisation de celles de l'EEDD et de l'EPS. Les méthodes pédagogiques vont d'**actions ponctuelles** jusqu'à des **projets éducatifs** inscrits dans la durée et impliquant les participants.

A ce titre, l'information, la sensibilisation et la formation concourent toutes à l'ESE. Dans l'ESE comme dans tous les domaines éducatifs coexistent notamment les pédagogies **transmissive, comportementaliste et constructiviste**. Toutefois l'ESE, comme l'EEDD et l'EPS, en se basant sur ses valeurs éducatives, vise à favoriser :

- ▶ les méthodes **actives** où le participant est acteur de ses apprentissages ;
- ▶ les méthodes **participatives** favorisant les interactions des formés entre eux et avec l'éducateur ;
- ▶ les méthodes **systémiques** permettant de prendre en compte tous les facteurs, de comprendre leurs interactions et de décloisonner les disciplines pour appréhender la complexité ;
- ▶ les méthodes « **en projet** » se traduisant par une succession de séquences inscrites dans une progression pédagogique. Elles donnent une place privilégiée au participant dans la définition des objectifs et des méthodologies.

Une mise en œuvre de qualité

La **mise en oeuvre** des méthodes se fait :

- ▶ de façon **différenciée**, pour prendre en compte les différences de fonctionnement des individus en matière d'acquisition de connaissances, de compétences, de comportements ;
- ▶ en faisant **varier les approches** (ludiques, scientifiques, sensorielles, artistiques...) ;
- ▶ en privilégiant les **approches positives et bienveillantes** souvent plus productives qu'une pédagogie de la peur, du risque, de la mise en échec, etc. ;
- ▶ en **s'adaptant** au thème et aux contextes ;
- ▶ en **s'ancrant dans le réel** : sorties sur le terrain, rencontres d'acteurs de la vie sociale et travaux sur de « vrais projets citoyens » ;

en sachant qu'il n'existe pas une méthode ou une approche unique.

La prise en compte des **représentations initiales** est un fondement de l'ESE. Elle permet la construction individuelle d'une approche critique nécessitant prise de recul, remise en question et adaptation.

L'**évaluation globale** des projets et les **dynamiques de réseaux** visant à l'échange de pratiques, à la coopération et à la co-évaluation, concourent à une **démarche qualité**.